CONTINUITE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

Mesdames, Messieurs,

Face à un contexte totalement inédit, chacun doit faire preuve de compréhension et de bienveillance afin d'éviter de renforcer auprès des élèves le caractère anxiogène de cette situation.

A ce titre, je vous invite à consulter régulièrement les sites suivants :

- Site académique du Rectorat : https://www.ac-reunion.fr
- https://www.gouv.fr/info-coronavirus
- https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus et notamment la Foire Aux Questions qui est mise à jour régulièrement.

I. Continuité administrative

Le lycée est fermé au Public du 16/03/2020 jusqu'à nouvel ordre.

Une permanence téléphonique (0262 71 19 00) est assurée du lundi au vendredi de 07h45 à 17h10 sauf sur la pause déjeuner et le mercredi après midi.

II. Continuité pédagogique

Dans le cadre de la continuité du service public, durant toute la période de fermeture des établissements et dans un contexte de confinement affirmé, nous devons assurer la continuité pédagogique et faire en sorte que tous les élèves gardent un lien avec l'école, leurs professeurs et poursuivent leur apprentissage.

L'objectif est de permettre de poursuivre une scolarité correcte lors du retour à la normale.

A ce titre, nous invitons les élèves et les parents à consulter régulièrement (quotidiennement) le cahier de texte numérique et la messagerie dans Pronote afin de récupérer les cours, les exercices et les consignes de travail.

Vous pouvez également dans Métice avoir accès à des ressources en cliquant sur l'onglet ressources documentaires. Celles-ci seront abondées au fur et à mesure.

A l'occasion de la fermeture de l'établissement, le ministère de l'Education Nationale propose, par le biais du CNED, la plateforme de formation à distance « ma classe à la maison » qui offre deux possibilités :

- Des parcours pédagogiques « clef en main » sont proposés et l'élève effectue son travail en autonomie en suivant les consignes d'apprentissage de son professeur
- Des classes virtuelles qui pourront être mises en place par les professeurs

Les élèves doivent se créer un compte sur https://lycee.cned.fr/login/index.php afin de pouvoir accéder à la plateforme « ma classe à la maison ». Vous trouverez la procédure sur la page suivante.

Les familles qui ne disposent pas d'un équipement numérique adapté ou d'une connexion internet doivent se signaler au plus vite au lycée (0262 711 900). Les familles concernées seront invités à venir récupérer des ressources pédagogiques sous format papier.

Le Port, le vendredi 20 mars 2020

Le Proviseur

Jean-Marc SPAMPANI

« Ma classe à la maison » CNED

Comment créer son compte?















- 1- Créer votre compte (1ère visite)
- 2- Accepter les conditions d'utilisation puis renseigner tous les champs
- 3- Cliquer sur le lien qui vous est envoyé sur votre messagerie pour activer votre compte

2
3
Cned Collège (via college.cned.fr) to Caroline Pres-Hespe (II)
Bonjour Caroline Pras Pesce,
Votre demande de création de compte pour « Ma classe à la maison - Collège » a bien été enregistrée.
Pour val der votra compte, morci de cliquer sur la lien ei doccour.
college.cned.fr/logis/confirm.php?data=QjEkus?TA2bCsnK/caroline.pras
A CONTROL OF CONTROL O
Dans la plupart des logiciels de courriel, cette adresse devrait apparaître comme un lien de couleur bieue qu'il vous suffit copiez ce lien et collez le dans la barre d'adre see de votre navigateur web.
Cordialement.
Le CNED
Ce mail est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.
Si yous avez besoin d'aide, yous pouvez contacter le CNED : <u>cnedcontact.cned.fr/MaClasseALaMaison?s=MCM_Col</u>





